



INFORMATIONS AUX HABITANTS DE LA COMMUNE

▲ **Les journées de l'environnement** : Elles auront lieu le vendredi 25 et le samedi 26 septembre à REMERING LES PUTTELANGE. Le vendredi matin avec les scolaires, opération "Nettoyons la nature", et les enfants inscrits aux activités extrascolaires.

Le samedi matin, appel aux membres actifs des associations ainsi qu'à tous les bénévoles de la commune, rendez-vous à 9h en Mairie pour poursuivre l'opération "Nettoyons la nature". Une collation clôturera la matinée.

▲ **Bois de chauffage** : à commander en Mairie à partir du lundi 28 septembre jusqu'au vendredi 18 décembre 2015.

Rappel :

- Le bois commandé est strictement réservé à l'acheteur pour le chauffage de son habitation principale
- Il n'est pas possible de commander pour une tierce personne (membre de sa famille ou non)
- La revente est interdite.
- Les commandes par foyer ne pourront pas excéder 15 stères.

Si ces conditions ne sont pas respectées, l'acheteur peut se voir refuser l'accès à la vente.

▲ **Redotation des sacs Multiflux :**

Mardi 20 octobre 2015 de 14H à 19H au Foyer Socio Educatif.

Pour rappel : Aucune distribution par la suite en Mairie. Nous rappelons que les responsables des associations, paroisse, entreprises sont également invités à venir les récupérer. Il est important de vous munir de votre carte SYDEME.



▲ **Vente des BRIOCHES DE L'AMITIE** au

profit de l'A.F.A.E.I. « Association Familiale d'Aide aux Enfants Inadaptés » de la région de Sarreguemines : samedi 10 octobre 2015. Merci de réserver un bon accueil aux bénévoles qui viendront chez vous ce samedi matin à partir de 10H.

⚠ **Rendez-vous pour toutes les personnes qui souhaiteraient donner un coup de main pour cette action de solidarité le samedi 10 octobre 2015 à 9H30 en Mairie. Inscription en Mairie au secrétariat.**

▲ **KIRB : c'est la fête au village :**

dimanche 11 et lundi 12 octobre 2015.

Venez nombreux, manèges et stands divers. Place et parking de l'église.

▲ **Fermeture de la cour de l'école maternelle :**

Des travaux ont été entrepris depuis plusieurs années pour l'embellissement et la sécurité de la cour de l'Ecole Maternelle : la pose d'un nouveau grillage cet été ; l'installation d'une aire de jeux, de 2 bancs ; la plantation de nouveaux massifs...

Des nuisances et des dégâts ont aussi été constatés depuis plusieurs années, la volonté de la municipalité a toujours été de privilégier la discussion avec les jeunes qui passaient du temps dans cette cour. Hélas, nos efforts n'ont pas été couronnés de succès, les actes de vandalisme sont de plus en plus nombreux, et donc pour la sécurité des enfants de l'école utilisant cette cour durant le temps scolaire, pour respecter tous les travaux entrepris et le travail du personnel de la commune, nous avons pris la décision de fermer la cour de la Maternelle. Les 2 portails seront dorénavant verrouillés, un arrêté a été pris ne permettant plus de l'utiliser en-dehors du temps scolaire et de manifestations soumises à réglementation. Tout jeune ne respectant pas cet arrêté sera verbalisé.

▲ **Remise de prix Concours Maisons Fleuries** : samedi 17 octobre 2015 à 18H au Foyer Socio Educatif (sur invitation). Toutes les nouvelles personnes intéressées peuvent s'inscrire en Mairie pour participer au concours 2015 (inscriptions jusqu'au vendredi 18 décembre 2015 au secrétariat de la Mairie).

▲ **Cérémonie du 11 novembre 2015** : Commémoration de l'ARMISTICE de 1918. Tous les habitants, petits et grands, sont invités à un temps de recueillement pour faire mémoire en ce jour du Mercredi 11 novembre 2015

- 10H Messe à l'église paroissiale
- 11H Rendez-vous au Monument aux Morts, discours du Maire et chants
- 11H30 Verre de l'amitié offert au Foyer Socio Educatif de la commune, (à côté de la Mairie).

▲ **Banquet des seniors** : dimanche 29 novembre 2015 organisé par la Commune pour les personnes à partir de 65 ans (sur invitation). Rendez-vous à partir de 11H30 au Foyer Socio Educatif.

▲ **Don du Sang** : « Donner son sang, c'est jouer collectif »

Collecte le LUNDI 28 décembre de 15H30 à 19H au Foyer Socio Educatif (collecte + collation d'hiver).

▲ **Stationnement sur les trottoirs** : Les trottoirs sont réservés aux piétons et aux usagers se déplaçant sur des véhicules à roulettes (poussette pour enfant, trotinette...). **Rappel** : le stationnement sur les trottoirs par des véhicules (voiture, camionnette...) est interdit pour la sécurité des piétons, à éviter donc au maximum. Nous faisons appel à votre citoyenneté. N'oubliez pas le nettoyage et le balayage des trottoirs.

▲ **Plaintes pour chiens non tenus en laisse** : De nombreuses personnes se font agresser ou déranger par des chiens non tenus en laisse, que ce soit dans le village, en forêt ou autour de l'étang. Le risque de morsures ou de chutes pour les marcheurs, coureurs, cyclistes, ... est réel et la responsabilité du propriétaire est engagée. De plus, un arrêté signé en 2009 rend obligatoire de tenir son chien en laisse et de ne pas le laisser divaguer. **Nous demandons aux administrés concernés de faire de gros efforts.**

▲ **Samedi 21 novembre 2015 : Bal Folk** organisé par le Foyer Rural Les Cordées au Foyer Socio Educatif en soirée

▲ **La Bibliothèque Municipale :**

Les horaires d'ouverture "Tout Public" sont, le mercredi après-midi de 16h à 19h et le samedi de 9h à 12h. N'hésitez pas à venir re-découvrir ce lieu, des ouvrages de tout genre, pour tous les âges vous sont proposés.

Nous lançons un appel aux bénévoles, nous recherchons des personnes pour aider au fonctionnement de la Bibliothèque, tenir une permanence, aider à l'achat de livres, couvrir des bouquins, de proposer des animations... Si cela vous intéresse, n'hésitez pas à contacter Jeannine QUODBACH, 1^{ère} Adjointe au Maire en Mairie.

Animations spéciales dans le cadre "Lire en Fête" mercredi 7 et mercredi 14 octobre pour tous de 18h à 19h. Pour Noël, le mercredi 23 décembre de 18h à 19h. Pour les enfants et leur famille, n'hésitez pas à vous inscrire !

La Municipalité

Ouverture de la Mairie au public : lundi jeudi et vendredi de 9H à 11H30, mardi de 17H à 19H

Rappel des horaires des permanences en Mairie :

Le Maire, Jean-Luc FCHIVARD : le mardi de 17H à 19H ou sur rendez-vous.